

JOURNÉE
formation continue universitaire

Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL)

Simplifier le droit pour lutter contre la bureaucratie?

Vendredi 25 novembre 2016

Université de Genève | Uni Mail | Salle R290



Prof. Alexandre Flückiger, Faculté de droit

Prof. Frédéric Varone, Faculté des sciences de la société

FACULTÉ DE DROIT



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Thème

L'organisation bureaucratique a été considérée historiquement comme un idéal-type de rationalité permettant au politique de maîtriser son action grâce à son cadrage par le droit. Simultanément, elle a été critiquée pour les rigidités et les nouvelles normes qu'elle engendrerait. N'étant toutefois pas l'apanage de l'État, la bureaucratie a pu entretemps s'étendre aux entreprises privées et à diverses formes d'associations.

L'objectif consiste à vérifier dans quelle mesure la complexification du droit, tant public que privé, étend la bureaucratie et à discuter des solutions proposées. Or le droit ne se laisse pas plus aisément simplifier que la bureaucratie se débureaucratise. Au contraire, les tentatives de simplification ont souvent la fâcheuse tendance à générer encore plus de complexité.

Afin de remédier à ces défauts, l'OCDE recommande par exemple d'établir "un organe permanent chargé du contrôle de la réglementation" destiné à réduire la "charge réglementaire", tant en quantité qu'en qualité. Contrairement à d'autres pays, la Suisse ne répond que partiellement à cette revendication.

Se fondant sur une analyse comparative, cette journée analysera la pertinence et l'efficacité non seulement de cette solution mais également des différentes autres méthodes fréquemment préconisées.

Public

Élus politiques; collaborateurs de la fonction publique; responsables d'ONG; membres d'organes de contrôle dans les secteurs public et privé; chercheurs en droit, science politique, sociologie et management

Renseignements pratiques

Inscription avant le 15 novembre 2016

- au moyen du formulaire ci-joint
- En ligne: www.unige.ch/droit/cetel/journees/a-la-une/bureaucratie.html

Finances d'inscription

- CHF 100.- | CHF 50.- (étudiant, assistant)

La finance comprend la documentation, le déjeuner-buffet et les pauses-café

Lieu

Université de Genève – Uni Mail – Salle R290 (rez-de-chaussée)
40 bd du Pont-d'Arve – 1205 Genève

Informations

Rocchina Perillo, Secrétariat du CETEL
+41 (0)22 379 86 02 | Rocchina.Perillo@unige.ch



P r o g r a m m e

Dès 8h00 **Accueil des participants et participantes**

8h30 **Ouverture de la journée**

Thierry TANQUEREL, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, directeur du CETEL

La problématique et l'état des lieux en Suisse

8h40 **La simplicité normative ou la permanence obstinée d'un idéal**

Alexandre FLÜCKIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, vice-doyen

9h00 **L'inflation législative et réglementaire**

Wolf LINDER, professeur honoraire à l'Université de Berne

9h30 **La simplification législative: expériences fédérales et cantonales**

Luzius MADER, directeur suppléant de l'Office fédéral de la justice, professeur à l'Institut de hautes études en administration publique de l'Université de Lausanne

10h00 **Intermède musical: Sonatine bureaucratique**, Erik Satie (1866-1925)

Alessandro GONTERI, piano / Julia BATINOVA, récitante

Pause-café

10h45 **L'autorégulation: rempart contre la bureaucratie?**

Luc THÉVENOZ, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, directeur du Centre de droit bancaire et financier

11h15 **La complexité contractuelle en droit privé**

Sylvain MARCHAND, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, directeur du Département de droit civil, vice-doyen

11h45 Échanges avec la salle

12h00 *Déjeuner-Bufferet*



Les expériences internationales

- 13h30 **Bureaucrats (2008)**, Jan BANNING, photographe
Présentation par **Frédéric VARONE**, professeur à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève
- 13h45 **Pourquoi est-il si difficile de simplifier le droit? Quelques leçons de l'expérience française du "choc de simplification"**
Bertrand DU MARAIS, conseiller d'état, membre associé du CRDP de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense
- 14h15 **La simplification du droit dans l'UE: le programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT)**
Fabienne PERALDI LENEUF, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 14h45 **Organes de contrôle de la réglementation: comparaison des solutions à l'étranger**
Christian RÜEFLI, directeur du Büro Vatter, Politikforschung & Beratung
- 15h15 *Pause-café*

Table ronde: vers une solution acceptable?

- 15h45 **Modération:** **Frédéric VARONE**, professeur à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève
Participants: **Tibère ADLER**, Avenir suisse, directeur romand
Julien DUBOUCHET CORTHAY, Pro Mente Sana, secrétaire général
Benoît GENECAND, conseiller national, Genève
David HILER, ancien conseiller d'état, Genève
Jean-Luc SCHWAAR, chef du service juridique et législatif du canton de Vaud
- 17h00 Clôture

Simplifier le droit pour lutter contre la bureaucratie | vendredi 25 novembre 2016

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **15 novembre 2016**

À remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom, prénom

Institution/Entreprise (*en toutes lettres*)

Profession/Fonction

Adresse de contact privée professionnelle

Adresse postale

NP/Ville/Pays

Téléphone E-mail

Je m'inscris à la **Journée Simplifier le droit pour lutter contre la bureaucratie** du vendredi 25 novembre 2016 et je m'engage à payer la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription.

CHF 100.-

CHF 50.- (étudiant, assistant)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café et le déjeuner-buffet.

En cas d'annulation reçue après le 17 novembre 2016, la finance d'inscription est due.

Date : Signature :

**Affranchir
SVP**

UNIVERSITÉ DE GENÈVE – Uni Mail
Faculté de droit
CETEL
40 bd du Pont-d'Arve
1205 Genève